

Image not found or type unknown



Charge ascenseur de copropriete

Par **olive69**, le **25/10/2008** à **17:45**

separe depuis novembre 2005 mon ex dit qu'il n'a pas a paye les charges des travaux ascenseur voter en assemblee en 2003 il etait tout comme moi coproprietaire du dit appartement que j'ai racheter en novembre 2005
premiere achat avec mon ex en 2002 qui doit paye? moi ? tous les 2 ? ou lui ?